

Informations de votre entreprise

Cadre réservé à la CFCIM		
du/au/		
N° d'adhésion :		

La CFCIM vous invite à remplir soigneusement ce document afin d'optimiser le ciblage et la qualité des informations, invitations et rendez-vous qui vous seront proposés.

Aussi, vous profiterez gratuitement de «My CFCIM», l'application Web et digitale de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc, à télécharger sur App Store et Google Play.

Entreprise (dénomination sociale)*		
Coordonnées de l'entreprise		
Afin de bénéficier de tous vos avantages	CFCIM, merci de veiller à l'e	exactitu <mark>de de vos coord</mark> onnées.
Adresse*:		
	Code postal* :	Ville*:
Téléphone*:	E-mail* :	
Informations sur l'entreprise		
Identifiant fiscal*:	ICE*:	
Nombre de salariés*:		
Participation française au capital*:	%	
Nom de la société mère* :	CA en dh* :	
Responsable désigné au sein de l'ent	treprise pour le suivi des	activités CFCIM
■ M* ■ Mme* Prénom*:		
Fonction*:	E-mail professionnel*	:
GSM*:		

Télécharger notre application My CFCIM















* Mention obligatoire





Salons professionnels

autre:

Contact direct

Presse

Evénements et prestations de la CFCIM, lequel/laquelle ?

Recommandation

Réseaux sociaux

Site Web de la CFCIM

Contacts de votre entreprise:

Principaux contacts dans l'entreprise, bénéficiaires de la carte membre et de l'application «My CFCIM»*

Représentant légal de la société	
■ M* ■ Mme* Nom et Prénom* :	Fonction*:
GSM*: E-mail professionnel*:	Nationalité* :
Autres contacts	
M* Mme* Nom et Prénom*:	
GSM*: E-mail professionnel*:	
M* Mme* Nom et Prénom*:	Fonction*:
GSM*: E-mail professionnel*:	
■ M* ■ Mme* Nom et Prénom* :	Fonction*:
GSM*: E-mail professionnel*:	
■ M* ■ Mme* Nom et Prénom* :	
GSM*: E-mail professionnel*:	
M* Mme* Nom et Prénom*:	Fonction*:
GSM*: E-mail professionnel*:	
M* Mme* Nom et Prénom* :	Fonction*:
GSM*: E-mail professionnel*:	
M* Mme* Nom et Prénom* :	Fonction* ·
GSM*: E-mail professionnel*:	
E maii professionilei*	
M* Mme* Nom et Prénom*:	Fonction*:

.....E-mail professionnel*:

^{*} Mention obligatoire

Barème des cotisations

Type	Chiffre d'Affaires en MAD	Cotisation
3	CA inférieur à 1.500.000	3 000
6	CA de 1.500.001 à 13.500.000	6 000
9	CA de 13.500.001 à 30.000.000	9 000
12	CA de 30.000.001 à 50.000.000	12 000
15	CA de 50.000.001 à 300.000.000	15 000
20	CA supérieur à 300.000.001	20 000

VOS CONTACTS

SIÈGE - Casablanca

Nadia AZIZ

Tél.: 05 22 43 96 11 · naziz@cfcim.org

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Agadir

Reda AKHARDID

Tél.: 05 28 84 41 91 · rakhardid@cfcim.org

Dakhla

Selma ZIGHEM

Tél.: 05 28 93 52 59 · szighem@cfcim.org

Fès

Wissal NAAZA

Tél.: 05 35 94 30 36 · wnaaza@cfcim.org

Salma LITIM

Tél.: 05 22 43 96 21 · slitim@cfcim.org

Laâyoune

Mimouna TOLBA

Tél.: 05 28 89 20 73 · mtolba@cfcim.org

Marrakech

Siham BELAIN

Tél.: 05 24 44 94 91 · sbelain@cfcim.org

Meknès

Noura MOUSTIR

Tél.: 05 35 52 22 10 · nmoustir@cfcim.org

Karim BATATA

Tél.: 05 22 43 96 12 · kbatata@cfcim.org

Oujda

Abdenbi EL BOUCHIKHI

Tél.: 05 36 50 80 21 · aelbouchikhi@cfcim.org

Rabat

Bouchra CHLIAH

Tél.: 05 37 68 24 29 · bchliah@cfcim.org

Tanger

Karima KHDIM

Tél.: 05 39 32 22 22 · kkhdim@cfcim.org



Bulletin d'adhésion de la société :

Re	nouvellement	Nouvel	le adhésion		Ancienne adhésion
Barèr	me des cotisations				
Туре	Chiffre d'Affaires en	MAD			Cotisation
3	CA inférieur à 1.500.0	00			3 000
6					
9	CA de 13.500.001 à 30	0.000.000			9 000
12	CA de 30.000.001 à 50	0.000.000		7	12 000
15	CA de 50.000.001 à 30	00.000.000			15 000
20	CA supérieur à 300.00	0.001			20 000
Pièces	a à joindre pour l'adhés	sion			
	a joinare pour raunes				
▶ 1 pho	ts tre du Commerce (Modèle tocopie de la C.I.N. / pass tation de chiffre d'affaires		ur		
Cotisa	tion				
paie en e par	e le montant de la cotisat ment en ligne spèces chèque bancaire libellé à virement bancaire RIB (C virement bancaire RIB (A	l'ordre de la CFCIM asablanca): 022 78	0 000 035 00 050141 5	55 74	dirhams,
et acce	ssigné(e), epte les conditions génér n relative à la protection	ales et particulières	s de l'adhésion à la CF		
	ochant cette case, j'acce agées avec la communaut				
☐ J'ai l	u et j'accepte				
Fait à		le	C	Cachet et	signature ———

mise Date de Version 02 FCIM/PR01/PROC01/FOR02 -

Les conditions générales de vente

Conditions Générales

ARTICLE 1 - OBJET

1.1. Les présentes Conditions Générales de Prestation (ci-après « CGP ») s'appliquent à tous les services de la CFCIM, que ces services soient réalisés à titre gratuit ou

1.2. En cas de contradiction entre les termes des présentes CGP et ceux des Conditions Particulières de Prestation (ci-après « CPP ») du service commandé par le membre, ces

du service commande par le membre, ces derniers prévaudront sur les premiers.

1.3. Le présent contrat est définitivement conclu dès acceptation expresse par la CFCIM de la commande du membre, rédigée conformément à l'offre de la CECIM. Dans cas de services complémentaires, les prix et les délais seront précisés sur un nouvel

accusé de réception de la commande.

1.4. L'acceptation des présentes Conditions Générales par Le membre est une condition essentielle de l'engagement de la CFCIM. tout commencement d'exécution de la commande acceptée par la CFCIM implique l'acceptation des présentes Conditions Générales, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les mails, courriers, télécopies, et plus généralement documents du membre, sous réserve de conventions spéciales acceptées par écrit. Sauf stipulations contraires, d'éventuelles conditions spéciales acceptées pour des services complémentaires ou supplémentaires ne sauraient être étendues à la commande principale.

1.5. Le présent contrat est formé des présentes CGP ainsi que des CPP signées par les parties.

ARTICLE 2 - OFFRE RÉVISION DU PRIX

2.1. Les prix sont mentionnés établis hors taxes. La CFCIM conserve la latitude de facturer la TVA en fonction du service commandé.

2.2. En l'absence de stipulation contraire

écrite, l'offre ou le devis de la CFCIM n'est valable que pendant une durée de trois (3) mois après sa date d'émission. Pour les services tarifés, les prix facturés sont ceux du tarif en vigueur.

2.3. Toute offre de service est établie suivant les conditions économiques, fiscales et douanières connues lors de l'établissement de l'offre. Elle est révisable en cas de variation de ces conditions.

2.4. Toute offre est établie en considérant la réalisation du service d'une façon continue, en semaine et en heures normales. Toute autre condition de réalisation pour des causes non imputables à la CFCIM est susceptible d'engendrer des surcoûts refacturés au client en conséquence.

ARTICLE 3 - COMMANDE

Après son acceptation, aucune commande ne peut être annulée sans accord écrit de la CFCIM qui, en toutes circonstances, conserve un droit à indemnisation conformément aux CPP du service considéré.

ARTICLE 4 - DÉLAIS 4.1. Les délais d'exécution des services sont précisés aux Conditions Particulières; En fonction desdites CPP, ils commencent à courir à compter du règlement du prix de la prestation, ou, s'il en est disposé ainsi, du paiement de l'acompte prévu à la conclusion de la commande, ou, à défaut de règlement ou acompte préalable, à compter de la réception de la commande passée par le membre, ainsi que de l'ensemble des documents et informations que celui-ci doit communiquer à la CFCIM pour une bonne réalisation du service.

4.2. Si, du fait du membre, les délais de d'exécution du service venaient à dépasser le délai contractuel, le prix serait révisable.

ARTICLE 5 - RÉCLAMATIONS

Les réclamations du membre sur la qualité du service réalisé doivent être notifiées au plus tard dans les trente jours qui suivent la livraison de la prestation.

ARTICLE 6 - CONDITIONS DE

6.1. Sauf stipulation contraire entre les parties ou dans les CPP, les paiements s'entendent nets par chèque ou virement bancaire et sont payables au domicile de la CFCIM à la date de la facture, même si l'exécution du service a donné lieu à la réclamation. **6.2.** Si des délais ont été accordés, les

paiements devront être effectués aux termes et échéances convenus.

6.3. En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure conformément aux dispositions des articles 78 et suivants du Code de commerce.

ARTICLE 7 - EXCLUSION -

LIMITATIONS - EXONÉRATIONS

7.1. Le membre reconnaît par les présentes qu'il recourt aux services de la CFCIM dans le cadre de son activité professionnelle, et ne saurait à ce titre se prévaloir des dispositions de la loi n° 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur.

7.2. Le service réalisé au profit du membre par la CFCIM ne saurait engager sa responsabilité au-delà du montant effectivement perçu pour réaliser ledit service.

7.3. La garantie de la prestation ne couvre pas les erreurs ou inexécutions résultant des informations fournies par le membre, ou de celles qu'il s'est abstenu de porter à la connaissance de la CFCIM, et pas davantage les incidents tenant à des cas fortuits, de force majeure ou à toute autre cause que la CFCIM ne pouvait raisonnablement pas prévoir ou dont elle ne pouvait empêcher les

ARTICLE 8 - RENONCIATION

Le fait pour la CFCIM de ne pas appliquer, partiellement ou en totalité, à une ou

plusieurs reprises, une ou plusieurs dispositions des présentes CGP, ou des CPP du service considéré, n'implique en aucun cas que celle-ci renonce à son (ou leur) application.

ARTICLE 9 - CONTESTATIONS -ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE - LOI APPLICABLE 9.1. Tous les différends qui surgiraient

de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation des présentes CGP, ou des CPP du service considéré, et de leurs suites, seront réglés par voie de médiation du Centre de Médiation pour l'entreprise de la CFCIM, conformément à son règlement auquel les parties se réfèrent.

parties se referent. 9.2. A défaut de succès de la Médiation, tout litige relatif aux présentes, même en cas de recours en garantie ou de pluralité des défendeurs, est de la compétence exclusive des Tribunaux de Casablanca.

La loi applicable est la loi marocaine.

ARTICLE 10 - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour tous les actes relatifs aux présentes CGP, ainsi qu'aux CPP du service considéré, il est fait élection de domicile :

• Pour la CFCIM, 15 avenue Mers Sultan,

- à Casablanca.
- Pour le membre, au choix de la CFCIM, aux adresses mentionnées lors de son inscription à la CFCIM, ou sur le devis qu'il a signé.

PROTECTION DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur formulaire d'adhésion font l'objet traitement informatique par la CFCIM qui agit dans ce cadre en qualité de responsable de traitement.

11.1 Finalités de la collecte de vos

données personnelles : Dans le cadre de son suivi d'activité et de la gestion de ses adhésions, La CFCIM collecte vos données pour les intégrer dans une base de données. La collecte de ces données

- personnelles est nécessaire pour :

 Traiter votre demande d'adhésion ou de
- renouvellement,
 Pouvoir vous proposer des services
 personnalisés comme l'envoi, entre
 autres, de nos newsletters, étant
 entendu que vous pouvez retirer votre consentement et vous désinscrire de celles-ci à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription en bas de chaque email. Dans ce cas, la fourniture de votre email est toutefois nécessaire recevoir les communications susmentionnées,
- Vous permettre de bénéficier du Package
- adhésion Vous permettre de bénéficier des tarifs préférentiels proposés par votre carte

11.2. Base légale du traitement de vos données personnelles :

La base légale du traitement est nécessaire à l'exécution du contrat que la CFCIM a conclu avec vous, dans le cadre du package adhésion CFCIM, lequel est régi par les conditions d'adhésion ci-après énoncées.

Les données identifiées par un astérisque sont obligatoires à renseigner de votre part. A défaut, votre demande ne pourra pas être traitée ou son traitement pourrait être retardé.

11.3. Transmission de vos données

personnelles à des tiers : Les données personnelles collectées sont susceptibles d'être transmises et partagées avec les partenaires marocains ou français de la CFCIM, aux membres marocains ou français, aux collaborateurs et d'une manière générale à toute personne morale ou physique intervenant dans la conception. ou prysique interveriair dans la conception, la réalisation et le suivi des services proposés aux entreprises membres, ce qui implique que vos données pourront être traitées par la CFCIM au Maroc comme dans l'Union Européenne.

11.4. Modalités de conservation de vos

données personnelles : La durée de conservation de vos données personnelles est limitée à la durée selon laquelle vous poursuivez vos interactions avec

Dans l'éventualité où nous n'avons plus la moindre interaction avec vous, vos données personnelles seront archivées dans notre base de données pendant une durée de cinq ans.

11.5. Exercice des droits du titulaire de

données personnelles:
Conformément à la Loi 09-08, promulguée
par le Dahir nº 1-09-15 du 18 safar 1430, et
au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou le droit de vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits :

- Soit en adressant un courrier (avec accusé de réception) à l'adresse postale suivante : CFCIM, 15 Avenue Mers sultan, 20250, Casablanca, Maroc. Soit en envoyant votre requête par
- mail à l'adresse électronique suivante : Protection.donnees@cfcim.org.

Dans les deux cas, veillez à joindre un justificatif d'identité à votre demande. Le Récépissé CNDP est en cours de demande.

ARTICLE 12- DROIT DE RÉTRACTION

l'Adhérent dispose du droit de se rétracter dans un délai de sept jours .Le délai de rétractation expire dans un délai de sept jours à compter de la date à laquelle le Contrat a été conclu par les parties. L'Adhérent doit notifier sa décision de rétraction par mail.

Conditions Particulières

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Particulières de l'Adhésion à la CFCIM s'appliquent conjointement avec les Conditions Générales de Prestation (ci-après « CGP ») qui concernent tous les services de la CFCIM, que ces services soient réalisés à titre gratuit

Le membre reconnaît par les présentes qu'il a pris connaissance tant desdites Conditions Générales que des présentes Conditions Particulières et qu'il y souscrit sans réserve.

ARTICLE 2 - ADHÉSION

Le membre entend adhérer à la CFCIM, sous réserve d'acceptation de son dossier par cette dernière. Il sera alors habilité, en fonction de sa catégorie, à bénéficier de tout ou partie des Services de la CFCIM dans les limites et conditions spécifiques à chacun d'eux. Le membre est informé que la CFCIM ne

saurait être tenue pour responsable des suites données par les autorités compétentes à une demande de visa pour la France, pas davantage que des délais qui lui sont imposés par lesdites autorités pour le traitement des dossiers qu'elle collecte et leur transmet.

ARTICLE 3 - PÉRIODE D'ADHÉSION

La présente Adhésion est souscrite à compter de la date de réception de la cotisation pour une durée d'une année.

ARTICLE 4 - RENOUVELLEMENT RÉSILIATION

Le membre dispose de la faculté de résilier son Adhésion par lettre recommandée avec avis de réception, envoyée au plus tard un mois avant l'échéance annuelle, au Service Adhésions, CFCIM, 15 avenue Mers Sultan 20130 Casablanca, Maroc.

ARTICLE 5 - BARÈME ET MONTANT DE L'ADHÉSION

Le Montant de l'Adhésion résulte du barème CFCIM en vigueur au moment de la souscription, ou de son renouvellement, en fonction du montant du chiffre d'affaires du membre mentionné dans son dernier bilan.

ARTICLE 6 - DOCUMENTS A COMMUNIQUER A LA CFCIM Le membre s'engage par les présentes à communiquer à la CFCIM les éléments

Procès-verbal de la dernière Assemblée Régérèrale ou Statuts, photocopie du Registre du Commerce (modèle J), dernier bilan fiscal, 1 photocopie de la carte nationale d'identité du représentant de la société, ou de son passeport, ou de son titre de séjour au

ARTICLE 7- ANNUAIRE DE LA CFCIM Le membre autorise la CFCIM à l'inscrire l'annuaire électronique de dans l'annuaire électronique de la CFCIM et autorise la consultation de sa fiche par d'autres membres de la CFCIM. A défaut, il devra en informer la CFCIM par tout moyen prouvé.

ARTICLE 8 - EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Le membre est informé que la CFCIM, pour un certain nombre des prestations auxquelles elle donne accès, et notamment et sans exhaustivité, les polices d'assurance, le service visas, le service emploi, le service OMPIC et les enquêtes de notoriété, n'intervient qu'en qualité d'intermédiaire facilitateur. Le

membre est informé de cette qualité et renonce à tout recours à l'encontre de la CFCIM, à quelque titre que ce soit, dans quelque litige qui viendrait à l'opposer au prestataire avec lequel il aura été mis en relation.

ARTICLE 9 - SINCÉRITÉ DES DÉCLARATIONS

Le membre est informé que toute fausse déclaration pourrait avoir pour conséquence d'entraîner la radiation de l'entreprise, sans remboursement de sa cotisation. La fourniture de faux documents à l'appui d'une demande de visa auprès du Consulat de France par l'intermédiaire du service visas de la CFCIM entraînerait également la radiation de l'entreprise dans les mêmes conditions.

ARTICLE 10 - CADRES DE L'ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRES DE LA CARTE MEMBRE

Le membre communiquera à la CFCIM les noms, prénoms et fonctions des bénéficiaires de la carte membre.



